



## Supplément Familiale de Traitement après divorce

Par **anthonn45**, le **11/03/2012** à **13:11**

Bonjour,

Je suis fonctionnaire et j'ai divorcé en 2006 d'une non fonctionnaire. Nous avons 3 enfants et je perçois le Supplément Familiale de Traitement (SFT) afférent.

Suite au divorce j'ai continué à le percevoir alors que la garde a été confié à mon ex femme, mais j'ai pris soins depuis le début de lui reverser personnellement le montant su SFT chaque mois.

Ayant appris que celui-ci devait lui être reversé par l'administration (et ayant ommis de signaler mon divorce à mon administration), je souhaite régulariser la situation.

Est ce que je risque des sanctions ou une retenue sur traitement malgré le fait d'avoir reversé systématiquement par moi même le SFT.

Quels mesures dois-je prendre pour régulariser la situation et prouver le versement (attestation de mon ex épouse...).

Merci